



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil Municipal du 15 avril 2024.

Délibération n°9 sur le fond de concours aux réhabilitations des cours d'école.

Intervention de Jean-François Tallio pour le groupe Saint-Herblain En Commun

Mesdames et Messieurs,

Pour apprécier la réalisation des travaux promis, puis engagés, nous avons échangé avec les parents concernés et particulièrement les parents d'élèves de l'école de la Sensitive.

A ce titre, les travaux de végétalisation semblent être terminés.

En revanche, les parents ne comprennent pas pourquoi les enfants ne peuvent pas aller sur l'espace végétalisé et demandent quand est-ce que cette partie sera accessible aux enfants?

Attentifs à ce qui se dit en Conseil Municipal, ils nous ont posé trois questions :

1. Pourquoi le poste d'ATSEM correspondant à la classe ouverte en septembre 2023 n'est toujours pas pourvu ? Pourquoi les parents d'élèves sont obligés de poser la question à chaque conseil d'école et pourquoi lors du dernier conseil d'école vous avez répondu, M Saïd, que les parents d'élèves doivent interpellier la mairie pour demander ce poste ?  
C'est incompréhensible quand en plus vous nous dites conseil après conseil que toutes les classes de St Herblain ont un poste d'ATSEM attiré.  
Incompréhensible quand d'autres écoles des ATSEM peuvent être à 2 par classe.  
Voici la première question.
2. La deuxième est la suivante : nous vous avons interpellé plusieurs fois sur le déficit de personnels périscolaire particulièrement sur le temps du midi. Cette situation entraîne une dégradation du temps de cantine. Les enfants sont agités et malgré le soutien des ATSEM, appelés à la rescousse, l'accompagnement n'est pas satisfaisant. Pire, la mairie demande aux parents de venir chercher leurs enfants le midi.





Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Ce n'est pas acceptable.

Dans cette ambiance, les parents sont de plus en plus nombreux à envisager une autre école pour leurs enfants l'an prochain. Or ces parents, qui sont en mesure de faire un autre choix pour leurs enfants sont aussi de ceux qui permettent que se vive une réelle mixité sociale.

3. la troisième question qu'ils nous ont posé concerne les liens entre la police et l'école.

Nous avons en effet proposé qu'il y ait une rencontre entre la police nationale et les enfants pour qu'ils expliquent leur rôle en dehors des moments de tension. C'est vrai que vous n'aviez pas daigné nous répondre.

La semaine dernière, des Agents de Surveillance de la Voie Publique sont venus sécuriser la traversée des passages piétons aux abords de l'école. Les parents les ont remerciés en leur disant que ça correspondait à leur demande datant de 3 ans. Les ASVP s'en sont étonnés en disant qu'ils ne connaissaient pas cette demande, qu'ils venaient 2 jours et qu'ils ne reviendraient pas ensuite.

A travers ces questions, nous ne voulons accabler qui que ce soit.

En revanche, c'est l'occasion de souligner qu'il nous faut prendre soin des écoles, particulièrement celles dont les publics sont les plus fragiles.

Dans ses travaux, le COMPAS - Observatoire des Territoires et Prospectives dit régulièrement que les citoyens et services publics des quartiers politique de la ville perçoivent moins de deniers publics que les citoyens et services publics des autres quartiers.

Nous en avons une cruelle confirmation par ces exemples.

Merci de votre attention.



Citoyen-nés  
engagé-es